

Le Cambronnais



Janvier, Février et Mars 2019

N°19

Bonne
ANNÉE 2019



... et à Cambronne-lès-Ribécourt



Commémoration à Montville (cf dos de couverture)...



Repas de C.C.A.S. 2018

Et aussi dans ce bulletin municipal ...
Nouveaux commerces cambronnais, page 1
Brocante annuelle, page 9

LA SER ASSURE LA FOURNITURE
ET LA DISTRIBUTION QUOTIDIENNE
D'ÉLECTRICITÉ DEPUIS 1922 SUR LES CANTONS DE :
NOYON - THOUROTTE

SER
L'électricité de proximité

2, avenue du Parc - Parc d'Activités de Noyon-Passel - 60400 Passel • Tél : 03 44 09 10 20

www.serlassigny.fr

**Chauffage - Plomberie
Sanitaire**
S.A.R.L. CARDON Patrick
384, rue du Marais de l'Epine
B.P. 10047 - 60150 MELICOCQ
Tél.: 03 44 76 08 20
Fax : 03 44 76 39 07
e-mail : cardonpatrick@free.fr
www.plombier-chauffagiste-cardon-oise.fr
Siret : 492 362 801 00010 - APE 4322B

GURDEBEKE
Recyclage

Collecte, tri, traitement des déchets ménagers et industriels
Recyclage papier, carton, acier, aluminium
Collecte et compostage des déchets verts
Balayage voiries et usines
Location et transport de bennes
Location et vente de conteneurs à déchets

65, boulevard Carnot - BP 80059 - 60402 NOYON Cedex
Tél. 03.44.93.25.21 - Fax 03.44.93.25.30
E-mail : accueil@gurdebeke.com
www.gurdebeke.com

CPC **CLÔTURES
ET PORTAILS
DU COMPIÉGNOIS**
DEVIS GRATUITS

FOURNITURE ET POSE
Clôtures tous types, Grillagées, PVC, Treillis Soudé...
Portails manuels et motorisés
PVC - Barreaudés - Grillagés ...

2 rue Kléber Bibaud - ZAC du Gros Grelot
60150 THOUROTTE
Tél : 03 44 85 22 13 Fax : 03 44 85 11 27 clotures.cpc@wanadoo.fr

Venez découvrir
votre Centre
E.Leclerc
de Ribécourt



HYPERMARCHÉ

L'HYPER le - cher de la région

E.Leclerc
RIBECOURT-DRESLINCOURT
meilleur et moins cher



TEL. : 03 44 91 65 50

Devenez FAN et suivez toute notre actualité !
Page Facebook : [E.Leclerc Ribécourt](#)





Le Cambronnais

Janvier, Février et Mars 2019

N°19

L'Editorial

De nouveaux commerces de proximité pour 2019...

Nous allons tourner la dernière page de l'agenda 2018 et nous voici prêts à aborder l'année suivante. C'est avec un peu d'espoir que je regarde 2019...espoir pour que des jours meilleurs soient au rendez-vous pour celles et ceux d'entre vous qui ont manifesté en cette fin d'année 2018.

Cette montée récente de manifestation nous amène à réfléchir sur les origines profondes de cette insatisfaction qui a poussé nombre de citoyens à s'exprimer, parfois de façon extrême, ou simplement à soutenir le mouvement.

La baisse du pouvoir d'achat, la protection sociale, l'avenir des retraités sont une partie des revendications exprimées par l'ensemble des *Gilets Jaunes*.

Cependant, le droit de manifestation et d'exprimer sa colère ne permet pas pour autant l'utilisation de violence, ni de ne pas respecter la République afin de se faire entendre.

Je formule le vœux qu'en 2019, les institutions réussissent à apaiser la colère des *Gilets Jaunes*, en leur rendant l'espoir d'un avenir plus facile grâce à un meilleur pouvoir d'achat.

L'année 2019, pour la Commune, sera porteuse d'une bonne nouvelle !

Après plusieurs mois de recherche et d'idée pour notre ancien magasin Intermarché, un potentiel repreneur a porté un projet qui nous a paru réaliste et bénéfique pour la population cambronnaise : il s'agit d'une supérette et de plusieurs petits commerces.

Dès la fermeture d'Intermarché, ma position était claire; jamais je n'aurai laissé se vendre ce bâtiment pour une plateforme logistique, la création de logements (comme je l'ai souvent entendu dire) ou pour tout autre projet qui n'aurait pas rendu service aux Cambronnais au quotidien.

Je pense que ce projet représente une belle opportunité pour recréer du lien, un lieu de rencontre pour les Cambronnais.

La Cérémonie des Vœux du Maire sera pour moi une occasion de vous donner plus de renseignements sur cette reprise.

Je vous donne donc rendez-vous le **samedi 26 janvier à 18 heures à la salle polyvalente du Mariquy**.

En attendant, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2019 !

Le Maire, Geneviève DRELA

**A
u
s
o
i
r
s
...**

Editorial	Page 1
Comptes-rendus du Conseil Municipal	Pages 2 à 4
Commission Fêtes et Loisirs	Page 5
Commission Urbanisme	Page 5
Commission Scolaire	Page 6
Personnel communal	Page 6
Associations Cambronnaises	Pages 7 à 12
Infos Utiles	Pages 12 à 16

Compte-rendu de Conseil Municipal du 05 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq octobre à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DRELA, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 27 septembre 2018, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

MME DRELA, M VAST, MME MONFORT, M RICARD, M NERET, MME SEZILLE, M BAKUM, MME GOUBET (arrivée à 18h30), M FOULARD, MME BIENAIME, MME CHARLET, MME LEFEVRE, MME GERARD, MME SMITS, M SMITS.

Étaient absents :

M DEGOUY, MME ROUX, MME GOUBET (jusqu'à 18h30), M ROUX, MME MORVILLE.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur BAKUM** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Délégations des Adjointes

Par arrêté municipal du 16 août 2018, Madame le Maire a retiré la délégation confiée à Monsieur DEGOUY Marcel dans le domaine de l'étude et du suivi des travaux d'investissement de la Commune et du service assainissement pour des raisons liées à la bonne marche de l'administration communale. Elle invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le maintien ou non de Monsieur DEGOUY Marcel dans ses fonctions d'adjoint au Maire.

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé à bulletins secrets :

- Pour le maintien de Monsieur DEGOUY Marcel dans ses fonctions d'adjoint au Maire : 1
- Contre le maintien de Monsieur DEGOUY Marcel dans ses fonctions d'adjoint au Maire : 12
- Nombre de blancs : 1

(Madame GOUBET étant arrivée au moment du dépouillement, elle n'a pas pris part au vote).

Le Conseil Municipal, DECIDE à la majorité de ne pas maintenir Monsieur DEGOUY Marcel dans ses fonctions d'adjoint au Maire de CAMBRONNE-LES-RIBECOURT.

Personnel communal

Afin de procéder aux augmentations de grade, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de créer un poste d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe pour un temps d'emploi de 30 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} novembre 2018.
- de créer un poste d'adjoint d'animation territorial principal 1^{ère} classe pour un temps d'emploi de 31.19 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} novembre 2018.

Lotissement du Louvet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de donner le nom "Impasse Rosette LAMBERT" à la voirie cadastrée Lieu-dit "Champs de LOUVET-Sud" Section ZE du cadastre n°23, Lot 18

Affaires financières

Tarifs Bourse aux Jouets et aux Vêtements 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'organiser une Bourse aux Jouets et aux Vêtements le dimanche 25 novembre 2018 de 8 heures à 17 heures au Centre Polyvalent du Mariquy.

Les tarifs seront appliqués comme suit :

- | | | |
|--------------------|-------------------------|--|
| -Droits de place : | -Particuliers : 2 euros | -Professionnels : 15 euros |
| -Collations : | -Croissant : 1 euro | -Sandwich : 2 euros -Bière : 2 euros |
| | -Soda : 1 euro | -Café : 0.50 euro -Pâtisserie : 2 euros |
| -Tombola : | -une case : 1.50 euros | |

La longueur des emplacements sera au maximum de 3 mètres.

La recette issue de cette manifestation sera attribuée au Service Périscolaire de la Commune.

Tarifs annonceurs "Le Cambronnais"

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de laisser inchangés les tarifs des espaces publicitaires sur "Le Cambronnais" pour l'année 2019.

Encaissement de recettes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'encaissement des recettes suivantes :

SMACL : 1 chèque de 360 euros et 1 chèque de 600 euros pour le remboursement des honoraires du Cabinet d'avocats LEPRETRE.

Compte-rendu de Conseil Municipal du 05 octobre 2018 (suite)

Indemnité de conseil

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité, d'accorder l'indemnité de conseil au taux de **100 %** par an à Madame WATIN Marie-France, Receveur municipal.

Rapport des Commissions

Commission urbanisme

-Trois terrains ont été vendus dans le nouveau lotissement au Louvet. Un permis de construire a déjà été accordé et deux sont en cours d'instruction.

-Un projet de construction est en cours Rue Roger Duquenois.

-Rue de la Fontaine, une maison est en cours de construction. Le promoteur souhaite que la Commune signe une convention afin que les lots 1,2 et 3 puissent être raccordés aux réseaux d'eau potable et d'assainissement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer cette convention.

-Concernant les espaces verts, le cimetière et le jardin du souvenir ont été nettoyés et désherbés.

Commission Scolaire

-Le centre de loisirs s'est très bien déroulé. Parents et enfants étaient ravis lors de la fête de fin de centre.

-Concernant les altercations qui ont eu lieu devant l'école, les soucis sont en cours de résolution avec l'inspection académique.

Commission Fêtes et Loisirs

-Seulement 6 associations ont participé au Forum des associations du 8 septembre 2018.

-Malgré le mauvais temps, la marche du 23 septembre a rencontré un vif succès. 40 personnes ont participé aux 17 kms de marche et au repas.

-La chorale du 21 octobre et la Bourse aux Jouets et aux Vêtements du 25 novembre sont en cours de préparation.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h55.

Compte-rendu de Conseil Municipal du 07 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 07 décembre à dix-huit heures,

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme DRELA, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 30 novembre 2018, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

MME DRELA, M VAST, MME MONFORT, M RICARD, M NERET, MME SEZILLE, M BAKUM,
M FOULARD, MME BIENAIME, MME CHARLET, MME LEFEVRE, MME GERARD, MME SMITS, M SMITS.

Étaient absents :

M DEGOUY, MME ROUX, MME GOUBET (Exc, rep par MME DRELA), M ROUX, MME MORVILLE.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame CHARLET** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Répertoire Electoral Unique

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne les membres de la Commission de Contrôle du répertoire électoral unique qui seront :

- Madame GERARD Sandra, Madame LEFEVRE Edith, Monsieur NERET Roger, Madame SMITS Sylvie et Monsieur SMITS Patrice.

Cette commission remplacera, à compter du 19 janvier 2019 la commission électorale et sera chargée des recours contentieux contre les décisions prises par le Maire.

Transfert de compétences

Après l'exposé de Madame le Maire et considérant :

-Que la commune est autonome pour le traitement de ses eaux usées,

-Que le système de traitement des eaux usées de la Commune est conforme à la Directive Eaux Résiduaire Urbaine, en équipement et à l'arrêté préfectoral,

-Que la commune adhère au SIAEP de la Belle-Anne pour la compétence Eau potable et que le Syndicat s'est opposé au transfert de cette compétence à la CC2V,

Madame le Maire propose de conserver à la Commune les compétences eau potable et assainissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, de conserver à la Commune les compétences Eau potable et assainissement et de s'opposer au transfert des compétences eau potable et assainissement à la Communauté de Communes des Deux Vallées.

Affaires financières

Décision modificative budgétaire

Considérant l'excédent de crédit au chapitre 012, charges de personnel, et le manque de crédit au chapitre 011, charges à caractère général, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte les décisions modificatives nécessaires afin d'alimenter le chapitre 011 pour un montant total de 38 000 euros sur le budget primitif 2018.

Compte-rendu de Conseil Municipal du 07 décembre 2018 (suite)

Demande de tarif location de salle

Madame le Maire présente un courrier du commandant de la Compagnie de Gendarmerie Départementale de Compiègne souhaitant bénéficier du tarif cambronnais pour la location de la salle du Mariquy le 02 février 2019. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de refuser la demande de l'application du tarif cambronnais et d'accorder le tarif de 900 euros au lieu de 1250 euros.

Demande de subventions

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de continuer la réfection des voiries de la Commune, il était prévu de réaliser les travaux courant 2019.

Madame le Maire propose de présenter un dossier dans le cadre des subventions d'investissement attribuées par le Département pour 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à effectuer une demande de subvention auprès du Département.

Convention d'occupation du domaine public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention de mise à disposition du domaine public d'un terrain sis Champ du Louvet, au bout de l'immeuble situé rue Joliot Curie en limite de parcelle jouxtant le parking d'une superficie de 18 m²; avec Picardie Habitat, en vue de la création d'un emplacement réservé au stockage des contenants destinés aux déchets ménagers produits par les locataires de la résidence.

Cette convention vaut autorisation d'occupation du domaine public, pour une durée **indéterminée**.

Modification d'horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les horaires d'ouverture au public de la Mairie de Cambronne les Ribécourt suivants :

- Lundi : de 13h30 à 17h30 -Mardi : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi : de 13h30 à 17h30 -Jeudi : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 13h30 à 17h30 -Samedi : de 09h00 à 11h30.

Rapport des Commissions

Commission urbanisme

- Cinq permis de construire ont été accordés dans le nouveau lotissement au Louvet.
- Un permis de construire a été accordé rue des Plantes.
- Le bâtiment de l'ancienne école est en cours de nettoyage suite aux travaux d'isolation effectués par les agents communaux.

Commission Scolaire

- Le conseil d'école a eu lieu le 9 novembre. 180 élèves sont répartis sur 7 classes.
- Trois enfants ont participé à l'inauguration de l'esplanade Cambronne-les-Ribécourt à Montville en Normandie. Le déplacement s'est fait en bus le 10 novembre 2018.
- Les enfants ont participé à la commémoration du centenaire de l'Armistice le 11 novembre en chantant la Marseillaise.
- Le 17 décembre prochain, les enfants de l'école iront au Cinéma "Le Paradisio".

Commission Fêtes et Loisirs

- Le 15 décembre aura lieu la distribution des colis aux aînés.
- Le 21 décembre le père-Noël se rendra à l'école pour la distribution des bonbons. En soirée, aura lieu le passage dans les rues pour l'opération "maisons décorées".
- Les décorations de Noël sont en cours d'installation.

Commission Travaux

- La réfection de la voirie Cité du Suy est terminée.
- En 2019, une étude sera menée avec la CC2V afin de régler le souci des écoulements de boue rue de l'Archerie.
- Une réunion a eu lieu avec la commission travaux, l'ADTO et la Safège concernant la lenteur du dossier sur la mise en séparatif de la Cité de Béthancourt. L'Agence de l'Eau a été contactée en direct et le dossier devrait avancer dans les semaines à venir.

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h55.

COMMISSION FETES ET LOISIRS

Bourse aux Jouets et aux Vêtements

Participation moyenne pour ce dimanche 25 novembre, aussi bien pour les exposants cambronnois (nous avons pu accueillir cette année les extérieurs) que pour les visiteurs...

« Père-Noël »

Cette année encore, le Père-Noël nous a rendu visite à l'école des Acacias pour sa traditionnelle distribution de bonbons !

Comme d'habitude, petits et grands lui ont réservé un accueil chaleureux !

A retenir

samedi 9 février : Marche de nuit, départ à 19h00 (en espérant une météo favorable cette année)

lundi 22 avril : Chasse aux œufs

Nous vous attendons nombreux à nos manifestations !!!!!

Jean-Marie RICARD
Adjoint à la Commission
Fêtes et Loisirs

COMMISSION URBANISME

L'année 2018 est terminée et une nouvelle année commence.

Pour l'urbanisme, le changement du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) en P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) en 2017 a permis à nombre de « *dents creuses* » (terrains enclavés entre deux terrains construits) à se retrouver constructibles. Une dizaine de nouvelles constructions vont démarrer dans les prochains mois. Certains permis de construire sont déjà accordés.

De la même manière, les Déclarations Préalables se sont accrues en 2018, dans la mesure où les règles du P.L.U. sont moins contraignantes que celles du P.O.S., notamment en ce qui concerne Coefficient d'Occupation du Sol et les longueurs minimales de façade, notions qui n'existent plus dans le P.L.U.

Je rappelle que tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre habitation ou votre clôture sont soumis à Déclaration Préalable. Pour tout renseignement, je vous remercie de consulter le site internet de la commune ou de vous rapprocher du service urbanisme.

La gestion des espaces verts et l'entretien ont été plus faciles pour le personnel technique en 2018, dû à une période de sécheresse qui a freiné la pousse des végétaux.

Malgré cela, quelques remarques me parviennent, certains estimant leur quartier oublié, mais cela n'est pas le cas. Le personnel technique fait son travail et en aucun cas nous ne privilégions des rues plutôt que d'autres. Pour information, le travail des employés ne consiste pas uniquement en l'entretien des espaces verts; ils gèrent également le matériel lors des manifestations sur la commune, l'entretien des bâtiments communaux (notamment les nombreuses fuites d'eau), la remise en état des salles après les locations...

Jean-Louis VAST,
Adjoint à l'Urbanisme

COMMISSION SCOLAIRE

Au conseil d'école du 9 novembre 2018 a été présenté le résultat des élections des parents d'élèves. On a pu remarquer un taux de participation très faible : sur 256 électeurs, 49 se sont exprimés. Pourtant tous les moyens ont été mis en place pour faciliter le vote des parents. Cette élection concerne tous les parents puisque les parents d'élèves ont le rôle de remonter vos remarques.

Les effectifs enregistrés pour cette rentrée sont de 181 élèves et ont été répartis sur 7 classes.

Concernant les activités, un spectacle sera proposé à toutes les classes le 05 février 2019 : le Spectacle de Darny : PLANETE MOMES.

Le projet Hand continue pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

Les sorties piscines débuteront à partir de novembre pour les classes de Grande Section jusqu'au CM2.

Et comme le veut la tradition de Noël, une sortie cinéma est prévue le lundi 17 décembre à Noyon pour toutes les classes.

Cette sortie est offerte par la Mairie.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2019 !

Mélanie Monfort,
Adjointe aux Affaires Scolaires

Départ en retraite

C'est avec beaucoup d'émotion que nous laissons partir en retraite Mademoiselle Magnier, Secrétaire Générale Cambronne-lès-Ribécourt.

Elle fut recrutée au début des années 1980, puis promue secrétaire de mairie après le départ de Monsieur Foratier.

Nous lui souhaitons de bien profiter de cette retraite bien méritée !



Avis de décès

C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès du dernier garde-champêtre de la commune, Monsieur Camille LEMIRE.

C'était un employé charismatique que les anciens Cambronnais n'ont pu oublier. Nous gardons de lui beaucoup d'anecdotes et de souvenirs...

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et proches.



CLUB DES AINES de CAMBRONNE LES RIBECOURT

Infos du 4^{ème} trimestre 2018

Fête de l'amitié salle Tigre le 25 octobre

Notre sortie au Cabaret le DON CAMILLO le 15 novembre

Notre repas du 1^{er} décembre : les 150 participants ont apprécié l'ambiance et le repas ainsi que la cascade de desserts concoctés par Charles Richard DELSAUX.



ACTIVITES DU 1^{er} TRIMESTRE 2019

- Mardi 08 janvier : Assemblée Générale et cotisation salle du Mariquy, suivie de la traditionnelle galette
- Mardi 22 janvier : Après-midi jeux et gouter
- Mardi 12 février : Après-midi jeux et CREPES (confectionnées sur place)
- Mardi 26 février : Après-midi jeux et gouter
- Jeudi 07 mars : Repas COUSCOUS au Malaga
- Mardi 12 mars : Après-midi jeux et gouter
- Mardi 26 mars : Après-midi jeux et gouter



A SUIVRE

- AVRIL Le 16 Sortie PACY SUR EURE et GIVERNY
- MAI du 25 au 1er juin Séjour à MINORQUE (Baléares)
- JUILLET Le 04 Sortie/repas à ST QUENTIN Musée Métiers d'Antan
- SEPTEMBRE Date à définir Repas aux Thermes de Pierrefonds
- OCTOBRE du 08 au 15 Séjour à MARRAKECH (Maroc)
- NOVEMBRE Date à définir FETE DE L'AMITIE salle TIGRE de Margny
- DECEMBRE Date à définir Sortie spectacle à LILLE
- Le 07 Repas de fin d'année salle du Mariquy



Toutes ces activités ont pour but de rompre la solitude et l'isolement de nos sociétaires dans la convivialité

Pour tout renseignement, contactez Jacques MERSEMAN tel. : 03 44 76 85 74 ou 06 16 43 51 00

Cambronne Sporting Club Handball

Les Fêtes de fin d'année sont passées, le bilan à mi saison du nombre de licenciés est très bon: 130 licenciés. Faisons le point catégorie par catégorie. Commençons par les plus petits, les -9ans sont 35, les plus grands ont 8ans et les plus jeunes ont 4 ans. Guillaume leur entraîneur s'occupe de tout ce petit monde aidé par Jérôme. Une section de Baby hand a été créé pour les enfants de 4 et 5 ans, Soledad s'occupe des petits bouts de choux avec passion aidée par David, elle leur fait faire des activités propres à leur âge, des jeux d'éveil, des jeux d'adresse qui se rapprocheront tout doucement du handball. Les -11ans sont nombreux également puisqu'ils sont 15 enfants. Ils ont commencé les tournois le 30/09/18 à Senlis, Patrick les entraîne et les encadre. Nous avons poursuivi l'entente avec les clubs de Lassigny et Noyon pour les 3 catégories féminines -13ans, -15ans et -18ans que l'on appelle LACANO (Lassigny, Cambronne, Noyon) Nous avons 1 fille en -13ans Fém (Léonie). Les différentes compétitions ont lieu dans tout le département de l'Oise. La deuxième catégorie de filles est les -15ans, nous n'avons qu'une fille également dans cette catégorie, Manon. Les -18ans fém sont 3 (Amélie, Alix et Amandine). Les -13ans Masc sont 11 cette année. Yves les entraîne et les manage. Ils se sont qualifiés pour la poule excellence du championnat départemental. Les -15ans masculins entraînés par David et Alexandre sont 11, ils participent au championnat régional Hauts de France. Nous n'avons pas pu engager d'équipe en -18ans faute de joueurs... Nous avons engagé 2 équipes adultes. L'équipe 1 joue en championnat régional honneur, l'équipe 2 en championnat départemental honneur. L'objectif de l'équipe 1 est de se maintenir en honneur. La célèbre combativité de nos joueurs ne manquera pas de hisser nos équipes au plus haut niveau et nous restons très fiers de représenter les couleurs de CAMBRONNE dans la toute la région Hauts de France

Le samedi 15 décembre 2018 les petits ont participé au traditionnel arbre de Noël du handball. Bien entendu le père Noël est venu nous rendre visite avec des paniers remplis de chocolats. Vous trouverez page suivante des photos de cet après-midi fort apprécié de tous...

Voici ci-dessous la liste des matches à domicile sur le 1^{er} trimestre 2019 :

Le 19/01/2019 à 19:00	+16ans (2) CAMBRONNE 2 / SUD-OISE 3
Le 26/01/2019 à 19:00	+16ans (1) CAMBRONNE 1 / SALOUEL 2
Le 02/02/2019 à 19:00	+16ans (2) CAMBRONNE 2 / ENTENTE DU THELLE 3
Le 09/02/2019 à 17:00	-15ans M CAMBRONNE / BULLY LES MINES
Le 09/03/2019 à 19:00	+16ans (2) CAMBRONNE 2 / BRESLES 2
Le 09/03/2019 à 17:00	-15ans M CAMBRONNE / MARCQ EN BAROEUL
Le 16/03/2019 à 19:00	+16ans (1) CAMBRONNE 1 / LAON
Le 30/03/2019 à 20:00	+16ans (1) CAMBRONNE 1 / SENLIS
Le 30/03/2019 à 18:00	+16ans (2) CAMBRONNE 2 / CREPY 3

Nous vous souhaitons une excellente année 2019 et nous espérons vous rencontrer bientôt à la salle André Hennique pour encourager nos (vos) équipes !

Et n'oubliez pas :

LE 09/03/19 à partir de 19:00 salle du mariquy
SUPER LOTO
Organisé par le
CAMBRONNE SC HANDBALL

BROCANTE

A vos agendas !

Cette année, la Brocante aura lieu le 07 avril 2019.

Les inscriptions commenceront le lundi 04 mars jusqu'au samedi 06 avril à midi.

Attention ! Si vous souhaitez indiquer un emplacement précis, il faudra vous inscrire avant le mercredi 03 avril !

Pour vous inscrire, vous devrez remplir la fiche d'inscription et fournir une photocopie de votre pièce d'identité (ou carte professionnelle) et d'un justificatif de domicile.

Tarifs : 3 € le mètre pour les Cambronnais
 4 € le mètre pour les extérieurs
 7 € le mètre pour les professionnels



André LAVAIRE, Secrétaire Général du
 CAMBRONNE SC HANDBALL



Les Anciens Combattants



Communiqué de la section des Anciens Combattants de Cambronne-lès-Ribécourt :

Activités passées :

Forum des associations le samedi 8 septembre 2018



Commémoration du 11 novembre 2018

Merci aux enfants, à leurs parents et aux enseignants qui ont permis de perpétuer le devoir de mémoire.



Beaujolais Nouveau

le vendredi 16 novembre 2018 à la Salle Polyvalente

Tradition réussie, les 116 participants ont passé une agréable soirée.

Activités à venir

Samedi 23 février 2019 à 12h00 : Repas à la salle Vigreux

Samedi 02 mars 2019 à 10h00 : Assemblée Générale de la section à la Salle Vigreux

Mardi 19 mars 2019 à 18h00 : Commémoration du Cessez-le-Feu de la Guerre d'Algérie

---000---

Les Cambronnaises et Cambronnais jeunes et moins jeunes souhaitant s'investir dans le Devoir de Mémoire peuvent rejoindre la section, ils seront les bienvenus !

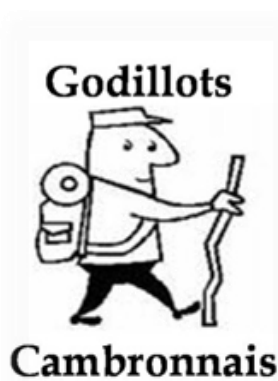
Le président Daniel Dréla et les membres du bureau de la section des Anciens Combattants vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nos coordonnées :

Daniel DRELA, président 03 44 76 87 48

Bernard PLOMION, secrétaire 06 78 64 16 63

André LEFEVRE, Trésorier 03 44 76 99 71



En cette nouvelle année, les Godillots vous invitent à leur Assemblée Générale
le samedi 09 février 2019 à 10h00

à l'ancienne école du Centre afin de discuter du devenir de l'Association.
L'élection d'un nouveau bureau permettrait la pérennité de celle-ci.
Notre seul but est de partager des moments de convivialité dans la bonne humeur en parcourant nos forêts et nos campagnes comme nous l'avons toujours fait.

C'est pourquoi nous vous attendons nombreux et nombreuses à cette Assemblée Générale...

Nous vous accueillons tous les lundis après-midi à partir de 14h00 et un dimanche par mois.

Bonne année à tous et à toutes !

Sportivement ,

Les Godillots

Association de Pêche des Quatre Etangs d'Antoval

En ce début d'année, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2019 !

Encore une saison terminée, au revoir 2018 et bonjour 2019 !

Nous avons terminé par le concours de pêche aux carnassiers. Encore une vingtaine de participants, mais seulement quelques prises. Mais il est vrai que les carnassiers ont l'embarras du choix pour se restaurer !

Le rempoissonnement est effectué (gardons et tanches sont venus repeupler nos étangs).

La pêche est donc fermée depuis le 31 décembre.

Retenons ces dates :

- **samedi 26 janvier 2019** : vente des cartes à partir de 9h00 et Assemblée Générale à 10h00 (à l'ancienne école à côté de la mairie).
- **samedi 2 mars 2019** : ouverture de la pêche aux étangs (sauf carnassier).

Venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement, venez participer à notre AG
ou contacter : Mr Jean-Marie RICARD au 06 64 42 36 17
Ou Mr Roger NERET au 06 07 80 00 68



Troupe « Simple prétexte » de Ressons



« **L'ABRACADABRANTESQUE AMNÉSIE** »

Dimanche 17 mars 2019 à 17h00

Centre Vigreux

Cambronne les Ribécourt

A VOS AGENDAS !

Théâtre : samedi 26 janvier 2019 à 20h30 « entrez le bistrot est ouvert » par la compagnie ZIG et LILI de Brionne (27)/ Centre Vigreux

Théâtre : Dimanche 17 mars 2019 à 17h00 théâtre « L'ABRACADABRANTESQUE AMNESIE » par la troupe « Simple prétexte » de Ressons sur matz / Centre Vigreux

Les membres de la M.J.C. de Cambronne-lès-Ribécourt se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une merveilleuse année 2019 !

Catherine CURDY,
La Présidente

ELECTIONS EUROPEENNES

Les Elections européennes auront lieu
le dimanche 26 mai 2019.

Cette année, nous voterons pour des listes nationales (elles étaient par circonscription jusqu'alors).

Deuxième nouveauté pour 2019 : la mise en place le Répertoire Electoral Unique (répertoire national). Vous avez donc jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire et pouvoir voter à Cambronne-lès-Ribécourt.

Recensement de la population

L'INSEE a mis à jour la population légale Cambronnaise :

Au 1^{er} janvier 2016, la population municipale s'élève à 1953, la population comptée à part est de 37 (personnes en maison de retraite, étudiants...), soit un total de 1990.

Nous enregistrons donc une légère baisse de la population de notre commune.

INFO Police Municipale

Conduire en hiver : les bons réflexes pour circuler en sécurité !

Neige, pluie verglaçante, brouillard givrant... l'hiver accroît les dangers de circulation. Or, peu de conducteurs sont habitués à conduire sur la neige ou le verglas.



Conducteur et véhicule : se préparer à la conduite en hiver

S'informer des conditions météorologiques

Avant de prendre la route, il est recommandé de se renseigner sur les conditions météorologiques (**Météo France**) et de circulation (**Bison Futé**) sur l'ensemble du trajet. En cas de *vigilance orange (neige ou verglas)*, mieux vaut différer son départ, voire l'annuler en cas de *vigilance rouge ou de circulation bloquée*.

Vérifier l'état général du véhicule

La fiabilité technique du véhicule est essentielle pour la conduite sur neige. Vérifier notamment la pression des pneus, les feux de signalisation, la batterie et les essuie-glaces. Avant de démarrer, s'assurer aussi de la bonne visibilité à travers le pare-brise, les vitres et les rétroviseurs. Enfin, en cas de zone enneigée, équiper de préférence son véhicule de pneus adaptés à la conduite sur neige pour garantir une meilleure adhérence à la route.

Panne en hiver : équipements et comportement à avoir

Prévoir toujours dans l'habitacle une lampe de poche, des vêtements chauds, des gants, des couvertures, mais aussi de l'eau et de la nourriture. En cas de panne, allumer les feux de détresse, enfiler son gilet de sécurité et, en l'absence de danger, placer le triangle de pré-signalisation à *30 mètres* à l'arrière de son véhicule,

Consignes de sécurité en cas d'intempéries

- Neige, verglas, givre, brouillard... conduire en hiver nécessite d'adapter son comportement de conduite, en plus de respecter les règles de sécurité routière (port de la ceinture, limitation de vitesse...) :
- Laisser la priorité aux chasse-neige et engins de salage : tout dépassement est interdit
- Augmenter les distances de sécurité : neige et verglas augmentent la distance de freinage
- Éviter toute manœuvre brutale, notamment sur route verglacée
- Adapter sa vitesse aux circonstances
- Anticiper les risques et donc les freinages en repérant les zones à risques : ponts, sous-bois...
- Allumer les feux de croisement : les feux de brouillard avant et arrière sont autorisés en cas de chute de neige
- En cas de verglas, équiper son véhicule de pneus spéciaux

En cas de violentes bourrasques de neige et de mauvaise visibilité, mieux vaut s'arrêter sur le bas-côté, feux de détresse allumés et attendre les secours dans la voiture.

*Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au **03.44.76.70.38** et **06.85.99.31.79***

120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.

*Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au 17 ou **03.44.75.82.17**.*

INFO Police Municipale

Risques d'incendie Domestique



Personne n'est à l'abri d'un incendie à son domicile

En France, un **incendie domestique a lieu toutes les deux minutes**. 10 000 personnes en sont victimes chaque année, dont 800 décès par an et dans **80% des cas, l'incendie domestique a eu lieu la nuit** durant le sommeil des personnes. L'inhalation des fumées pendant moins de 5 minutes peut entraîner de graves séquelles (asthme chronique, insuffisance respiratoire...). Les logements équipés de **détecteurs de fumée présentent quatre fois moins de risque** de décès au feu que les autres. Installation simple, sans fils, sans maintenance, les **détecteurs de fumée protègent votre habitation et vos proches** contre les risques d'incendie. Un incendie ne laisse que peu de temps pour intervenir, retrouvez ci-dessous nos conseils pour bien réagir rapidement et avec efficacité.

Vérifier votre installation électrique

Un incendie domestique sur quatre est dû à des installations électriques défectueuses :

- * Eviter de surcharger ses prises multiples.
- * Mieux vaut éteindre un appareil que de le laisser en veille
- * A l'approche des fêtes faites attention aux guirlandes électriques qui clignotent, la plupart du temps, elles ne sont pas aux normes et les arbres, eux, ne sont pas ignifugés. Ne laissez pas la guirlande clignoter toute la nuit, elle peut mettre le feu à votre sapin.

Entretenir ses conduits de chauffage

- Faites **entretenir votre installation de chauffage**, cheminées, les conduits, insert, poêle, **tous les ans** par un professionnel.
- Ne fumez pas au lit et éteignez soigneusement vos cigarettes : beaucoup d'incendies sont provoqués par ce type de négligence.

Equiper sa maison pour détecter plus tôt les départs d'incendie

- Les **détecteurs de fumée** doivent être installés à chaque étage, de préférence **près des chambres**. Vous pouvez aussi investir dans un ou plusieurs **extincteurs**, en les plaçant dans des endroits facilement accessibles.
- N'hésitez pas à parler des risques d'incendie avec vos enfants, car les incendies sont la 3ème cause de décès dans les accidents de la vie courante chez les moins de 5 ans. Il faut **apprendre à son enfant les bons gestes en cas d'incendie: faire le 18 sur le téléphone** pour appeler les pompiers, ramper au sol en cas de fumée dense...

Comment réagir face à un incendie?

- Dans tous les cas, et si c'est possible, **appeler les pompiers en faisant le 18 ou le 112** depuis un téléphone mobile.
- N'essayez pas de lutter seul contre le feu, et ne courez pas vers la cage d'escalier ou l'ascenseur.
- Si l'incendie a lieu chez vous faites sortir tout le monde. Fermez la porte de la pièce en feu, et la porte d'entrée.
- Si l'incendie a lieu au-dessous de chez vous, fermez vos portes, calfeutrer l'espace entre les portes et le sol avec des linges mouillés, allez à la fenêtre pour que les secours vous voient.
- Si l'incendie est au-dessus de chez vous, sortez de votre domicile.
- S'il y a de la fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol pour ramper et couvrez votre nez et votre bouche avec un linge humide.

*Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au **03.44.76.70.38** et **06.85.99.31.79***

120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.

*Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au **17** ou **03.44.75.82.17**.*



Une réponse y sera apportée (sous anonymat si vous le souhaitez)

[illegible]

Accueil d'urgence : 115

ETAT CIVIL

naissances

Dorian MARIE
Gabriel DUPRE COPPE

le 27 novembre
le 1^{er} décembre

décès

Thierry VILLERS
Christel LECOMTE
Jocelyne RIGAUX ép. LAMOTTE
Marie-José DUCATE vve DELLAY
Joseph CELLARIER

le 05 octobre
le 15 octobre
le 26 novembre
le 04 décembre
le 04 janvier

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Nous vous rappelons que les jeunes Français(es) né(e)s en janvier, février et mars 2003 doivent se faire recenser dans les trois mois après leur 16ème anniversaire.

Les jeunes gens concernés ou leurs parents sont priés de se présenter en Mairie munis **du livret de famille** et de **la carte nationale d'identité de l'enfant.**

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	13h30 - 17h30
Mardi	10h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Mercredi	13h30 - 17h30
Jeudi	10h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Vendredi	13h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 11h30

120, rue de la Mairie

Tel : 03 44 76 81 21

Fax : 03 44 75 02 70



**POUR JOINDRE
VOTRE POLICE MUNICIPALE**
Veuillez composer le 03 44 76 70 38
ou le 06 85 99 31 79

Recap' des Manif'

08 janvier	Assemblée Générale et galette - Club des Aînés
26 janvier	Assemblée Générale et vente de cartes - A.P.4.E.A.
26 janvier	Théâtre - M.J.C.
09 février	Assemblée Générale - Les Godillots
09 février	Marche de Nuit
23 février	Repas des Anciens Combattants
02 mars	Ouverture de la pêche aux étangs - A.P.4.E.A.
02 mars	Assemblée Générale - Les Anciens Combattants
07 mars	Repas - Club des Aînés
09 mars	SUPER LOTO - C.S.C. Handball
17 mars	Théâtre - M.J.C.
19 mars	Commémoration du Cessez-le-Feu de la Guerre d'Algérie - Les Anciens Combattants
07 avril	Brocante - C.S.C. Handball

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos courriers.
Ils pourront rester anonymes par simple demande de votre part.
Notre adresse :
etat-civil@mairie-cambronnelesribecourt.com

TOP CARROSSERIE
Carrosserie du Pont du Matz

Vente de Véhicules Neufs et d'Occasions
Réparation Automobiles Toutes Marques

100 rue du Vieux Mont
60170 CAMBRONNE LES RIBECOURT
 ☎ **03.44.76.17.40**
cpm.top.carrosserie@wanadoo.fr

CINÉMA PARADISIO **4 SALLES NOYON**

DOLBY ATMOS **4K ULTRAHD**

Horaires des séances sur : www.cinema-paradisio.fr

Télécharger l'application CINEMA PARADISIO sur

Download on the App Store
 DISPONIBLE SUR Google play

CONTROLE TECHNIQUE
SECURITEST
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTO-BILAN RIBÉCOURT
 (à côté de Peugeot) 03 44 76 06 35

AUTO-BILAN THOUROTTE
 (zone Super U) 03 44 40 21 38

AUTO-BILAN NOYON 03 44 44 15 30

SARL René TESTE **PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION**
INSTALLATION & DÉPANNAGES COUVERTURE
GAZ - FIOUL - ÉNERGIES RENOUVELABLES

03 44 09 55 97
 Fax 03 44 09 94 76
 167, rue du Mont Renaud
 60400 Pont l'Evêque
teste.rene@wanadoo.fr

PORTES DE GARAGE **PORTAILS • CLÔTURES** **ETS NORMAND**
 Gamme bale

Solutions de fermetures et d'isolations pour l'habitat et l'industrie

Sectionnelle **Battante** **Enroulement**

Fer Bois Alu PVC

Tous nos produits sont certifiés :

Acotherm **NF** **somfy** **QUALIMAPNE** **QUALICOAT** **PEFC**

Notre établissement est agréé **RGE et Qualibat**

Nos produits sont certifiés français

3 Portail Saint-Eutrope - 60400 NOYON
09 53 63 87 86
06 75 38 05 03
etsnormand60@gmail.com

Notre visite à Montville



Nous sommes allés visiter la caserne des pompiers
et nous avons fait un jeu.
C' était très amusant! (Maëlyne)

*Voici le compte-rendu des trois élèves qui ont fait le
déplacement à Montville (Seine Maritime) - ville
marraine de Cambronne-lès-Ribécourt - le 10 no-
vembre 2018 dans la cadre de la commémoration
de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.*

*La Municipalité les remercie pour leur participa-
tion à cet événement.*



Nous lisons un texte pour présenter notre commune
aux habitants de Montville. (Abby)

Le Cambronnais

Rédaction

Commission information &
Secrétaire de Mairie

Conçu & imprimé

Par la Mairie

N° 19, janvier 2019

Tirage : 870 exemplaires



Nous avons visité le musée des pompiers à Montville et j'ai bien
aimé. (zakaria)